



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nouvelle ambition pour les Ardennes

Question au Gouvernement n° 499

Texte de la question

NOUVELLE AMBITION POUR LES ARDENNES

Mme la présidente . La parole est à M. Lionel Vuibert.

M. Lionel Vuibert . Monsieur le premier ministre, je souhaite appeler votre attention sur le plan Nouvelle ambition pour les Ardennes. À l'automne 2022, lorsque j'avais rencontré le cabinet d'Élisabeth Borne, alors première ministre, en vue de construire ce plan, nous avons partagé le constat que le département des Ardennes, idéalement situé à mi-chemin entre la région parisienne et le Benelux, désormais desservi par une autoroute gratuite, une ligne TGV et la fibre en tous lieux, était à un moment clé pour son rebond et qu'il convenait de se mobiliser afin de valoriser ses atouts.

Depuis, services de l'État, collectivités territoriales, élus et acteurs du territoire ont contribué à l'élaboration de ce plan qui permettra notamment au département des Ardennes de valoriser ses friches et d'optimiser son foncier économique, d'organiser la mobilité de manière plus efficace, de gérer de façon optimale ses ressources telles que l'eau et le bois, de donner aux jeunes Ardennais les moyens de se former localement, ou encore d'accroître son attractivité touristique.

Mais ce plan pourrait être encore plus ambitieux : l'agriculture pourrait bénéficier d'expérimentations innovantes au sein de ses EPCI ruraux, en en faisant des territoires d'agriculture, à l'instar du dispositif territoire d'industrie, qui pourrait également être renforcé – la part de ce secteur d'activité dans le département représente une fois et demie la moyenne nationale.

La dissolution de l'Assemblée nationale et le changement de gouvernement n'ont pas encore permis à ce plan d'aboutir. Pourtant, les Ardennes traversent des difficultés économiques et sociales significatives. Ce plan est plus qu'une nécessité économique : c'est une question de solidarité nationale envers un territoire en voie de retournement. Les Ardennais attendent l'annonce de ce plan et son application concrète. Nous espérons avoir l'honneur de vous accueillir très prochainement dans les Ardennes pour son lancement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ruralité.

Mme Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la ruralité . François Rebsamen, actuellement retenu au Sénat, aurait souhaité répondre à votre question, qui porte sur un territoire particulier où les élus, l'État et les acteurs locaux se mobilisent pour construire un avenir positif ; il vous prie de l'excuser. Le premier Pacte Ardennes, signé en 2019, témoin de cette volonté partenariale, a été déployé. Les soixante-trois actions réalisées et les trente-trois en cours de réalisation représentent 65 millions d'euros de financements de l'État. Le département des Ardennes a été désigné comme territoire d'expérimentation pour plusieurs projets.

L'expérimentation territoires d'agriculture a suscité mon intérêt. La feuille de route pour une nouvelle ambition définie avec les élus locaux mérite encore d'être affinée. Le préfet consulte les élus locaux et entend leurs propositions – il les réunira à la mi-avril. Le gouvernement et moi-même sommes très sensibles à votre engagement. Je salue également celui de vos collègues Pierre Cordier et Jean-Luc Warsmann.

M. Alexandre Portier . Excellent !

Mme Françoise Gatel, *ministre déléguée* . Sachez que M. le ministre François Rebsamen suit avec intérêt l'avancement du plan Nouvelle ambition pour les Ardennes et veillera à ce qu'il soit conclu le plus rapidement possible.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Vuibert](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 499

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Ruralité

Ministère attributaire : Ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025